

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Cercle de la Librairie, 1994. 408 p. (Collection Bibliothèques)

Claude Fournier

Volume 41, numéro 4, octobre–décembre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033214ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033214ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fournier, C. (1995). Compte rendu de [CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Cercle de la Librairie, 1994. 408 p. (Collection Bibliothèques)]. *Documentation et bibliothèques*, 41(4), 252–254. <https://doi.org/10.7202/1033214ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

d'appeler le livre, sur le lien qui unit l'un et l'autre, sur le «passage entre l'un et l'autre», qu'il faut appeler la lecture et sur les effets que ce lien ou ce passage ou cet échange produit ou peut susciter chez le lecteur.

Il serait évidemment oiseux de vouloir présenter et surtout analyser chacun de ces dix-huit textes. Le responsable de la publication note avec raison qu'«*aucun parcours ne s'imposant de façon absolue, reste quoi qu'il en soit à déterminer un trajet quelconque*». Et dans sa Présentation, il procède à un regroupement fort logique des interventions. On aurait souhaité que ce lien intellectuel se retrouve dans la table des matières et dans la distribution des chapitres.

Bien des considérations pourraient être faites à la lecture de cet ouvrage dont le caractère hautement scientifique et le langage fort recherché sont remarquables. Ainsi, il paraît évident, même au profane, que la lecture d'un ouvrage est forcément colorée par le bagage culturel du lecteur, voire par ses expériences de vie. Les Romains de l'Antiquité l'affirmaient en termes fort succincts: «*quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur*», ce qu'on pourrait traduire librement: tout ce qui est reçu ne peut l'être que selon les modalités de celui ou de celle qui le reçoit. À cet égard, l'analyse que Max Roy fait de l'unique roman de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, intitulé *Charles Guérin* est patente. Les «relectures» qu'il fait ou celles que divers analystes ont faites de ce roman témoignent de la personnalité de chaque lecteur. Robert Escarpit, que Max Roy cite, avait donc raison de rappeler que «*savoir ce qu'est un livre, c'est d'abord savoir comment il a été lu*». Et André Suarès affirmait la même vérité en d'autres mots: «*Le livre est le dernier refuge de l'homme libre*». Quant à Lemieux et Geisen, après avoir analysé les «*lecteurs de best-sellers au Québec*», ils concluent que «*la lecture réussie*» d'un texte relève moins d'un décodage «*légitime*» ou non de ses structures que du contexte de sa réception.

Dans le dernier texte de ce volume, le professeur Alain Viala, réfléchissant sur le thème «*Rhétorique du lecteur et Scholitudes*», conclut son exposé - et du même coup conclut cet ouvrage - en s'interrogeant: «*Sommes-nous sûrs que nos*

*enquêtes et nos discussions, comme nos enseignements, ne sont pas sous-tendus seulement par l'envie de pouvoir célébrer le culte du texte tel que nous sommes habitués à le tenir pour «beau»?*» Et bien oui, si c'est le cas, ce ne sera pas si mal! Car, selon l'écrivain espagnol Roberto Juarroz: «*La lecture véritable surpasse le texte qui est lu, brise ses marges, va plus loin. Le texte est un support presque miraculeux pour que la lecture instaure un monde nouveau*».

**Jean-Rémi Brault**  
Montréal

---

**CALENGE, Bertrand. Les politiques d'acquisition.** Paris: Cercle de la Librairie, 1994. 408 p. (Collection Bibliothèques)

---

L'ouvrage de Bertrand Calenge est sous-titré ainsi: *Constituer une collection dans une bibliothèque*. Et, précisément, les politiques d'acquisition visent à guider l'activité fondamentale des bibliothèques, qui consiste à bâtir, à développer des collections non seulement adéquates mais aussi vivantes et riches. Car les véritables collections ne résultent pas d'une accumulation indistincte d'ouvrages hétéroclites mais plutôt d'un processus apparenté à l'évolution organique, avec ses acquisitions et ses éliminations, ses mouvements internes et ses transformations, ses rapports avec l'environnement.

Conservateur général des bibliothèques de France, l'auteur dirige l'Institut de formation des bibliothécaires après avoir exercé dans les bibliothèques. Dans son introduction, il fait observer l'abondance de la documentation ayant trait aux politiques d'acquisition et son caractère trop fréquemment décevant. Les textes traitent en effet des procédures matérielles d'acquisitions ou des critères de choix de documents considérés isolément, beaucoup plus rarement des plans de développement de collections. L'on sait que le choix d'un document exige la connaissance du lectorat, de la collection actuelle et enfin de l'environnement documentaire extérieur. Mais trop souvent, ces paramètres sont en quelque sorte intégrés à l'intuition du bibliothécaire qui se livre, maintes fois avec bonheur, à l'art du développe-

ment des collections. Malheureusement, si cette intuition peut donner d'excellents résultats, elle n'est guère transmissible! La question des politiques d'acquisition se pose néanmoins avec une insistance grandissante en raison de l'entrée de nouveaux types de documents dans les bibliothèques et surtout des restrictions budgétaires qui menacent tous les milieux. Les pressions croissent qui réclament des inventaires d'activités, des justifications de services, des positions précises, des démonstrations de cohérence confinant parfois à une redéfinition de la légitimité des bibliothèques.

Dans son ouvrage, l'auteur s'est imposé des limites. Ainsi, les procédures matérielles d'acquisition, qui peuvent être nombreuses et complexes, ont été délaissées au profit d'une formalisation plus détaillée des politiques d'acquisition. L'évaluation des collections, étape préalable à la préparation d'une politique d'acquisition, donne lieu à la présentation d'un nombre limité de méthodes bibliométriques, choisies pour leur simplicité d'application. Les critères de choix par domaine de connaissance n'ont fait l'objet que d'un survol. Même si elles sont liées au développement des collections, les autres grandes fonctions de la bibliothèque, comme le traitement et la diffusion, n'ont pas été considérées, afin de ne pas transformer l'ouvrage en manuel de bibliothéconomie générale. Enfin, le propos de l'auteur se limite principalement aux bibliothèques publiques.

L'ouvrage, qui comprend six parties, s'ouvre par «*L'angoisse dialectique du bibliothécaire*». On mesure dans un survol la place occupée en France par les activités d'acquisition dans des postes budgétaires, dans les textes réglementaires, dans la documentation professionnelle et dans l'enseignement. On énumère ensuite les objectifs poursuivis par les bibliothécaires dans la constitution de leurs collections, en faisant l'appel aux résultats d'une enquête: équilibre des collections; exhaustivité, sous une forme mitigée; curiosité, c'est-à-dire découverte intellectuelle; demande des usagers. Perçue comme une activité proprement intellectuelle et qui relève de l'art, la pratique des acquisitions demeure singulièrement dépourvue de balises formelles. L'auteur, enfin, soupèse la valeur patrimoniale de

l'acte d'acquisition, à la lumière des développements technologiques et des choix de plus en plus difficiles qu'impose l'exercice.

Dans la seconde section de «*L'angoisse dialectique...*», Calenge analyse le poids de la collectivité publique dont dépend la bibliothèque. Il démontre à l'évidence l'implication des bibliothécaires dans le consensus social avec lequel ils font corps, et qui dicte des règles plus rigoureuses et plus soutenues que des interdictions explicites dénoncées aisément de l'extérieur. Il dégage ensuite les conséquences issues de la distinction entre les collectivités publiques, servies par les bibliothèques publiques, et les collectivités fonctionnelles dont dépendent, par exemple, les bibliothèques d'enseignement ou les bibliothèques spécialisées. Il montre bien que les collections des bibliothèques publiques, constituées apparemment sans projet précis, témoignent «*des préjugés, des préférences, des interdictions*» des sociétés qui les ont créées et qui veillent à maintenir leur intégrité.

L'auteur considère ensuite la diversité des publics de la bibliothèque, qui appelle la multiplicité des usages et des pratiques de lecture. Il aborde la question de l'offre documentaire, particulièrement large dans les bibliothèques publiques, et enfin de la demande du public, et l'examen de ces deux pôles fait ressortir la nécessité d'une politique d'acquisition claire, visant à constituer une collection qui se développe comme un corps vivant.

Intitulée «*Construire une politique d'acquisition: principes généraux*», la seconde partie de l'ouvrage s'avère la plus longue puisqu'elle s'étend sur 140 pages, et la plus importante. Dans la première section qui porte le numéro trois puisqu'on attribue une numérotation consécutive aux sections, l'auteur décrit le processus d'acquisition. Prenant comme point de départ l'article 7 de la Charte des bibliothèques, il insiste sur la nécessité de «*formaliser les étapes*» et propose des principes utiles: une politique d'acquisition doit formuler des objectifs et non pas décrire seulement des pratiques en vigueur; la politique doit tenir compte de la clientèle et des collections de la bibliothèque; la collaboration et l'approbation des autorités de la bibliothèque sont essentielles; la politique doit s'inscrire à chaque année dans un cadre

budgétaire; la politique doit être écrite afin de constituer une référence pour le choix, pour la collaboration avec d'autres bibliothèques ou en cas de contestation. Tous ces éléments s'avèrent nécessaires afin d'assurer le succès de l'entreprise.

Car il s'agit bien d'une entreprise qui ne manque pas d'être considérable. L'élaboration d'une politique d'acquisition, propose Calenge, devrait en conséquence s'effectuer en trois étapes et comporter trois documents: 1. La *Charte des collections*, approuvée par la direction et destinée à faire connaître au public les objectifs généraux et les orientations documentaires de la bibliothèque; 2. Le *Plan de développement des collections*, programme annuel lié au budget et définissant les priorités, les niveaux à atteindre dans chaque secteur, le calendrier des tâches annuelles, toutes choses qui constituent un outil de travail destiné au personnel; 3. Les *Protocoles de sélection*, règles d'acquisition et d'élimination considérant le contenu des documents. Pour chacun de ces documents, l'auteur propose un contenu, une structure et des exemples tirés des «classiques» et de la documentation générale.

Le chapitre suivant de la troisième section traite de la sélection et de la décision d'acquisition. Calenge insiste pour distinguer le moment du *choix*, où l'on examine le document en fonction des usages possibles, de celui de la décision d'acquisition, liée aux objectifs de contenu et d'utilisation de la bibliothèque. La nécessité de considérer les collections comme un organisme vivant destiné à un public particulier prend tout son sens. Puis, le processus de sélection ainsi que ses divers critères sont examinés, avec prise en compte des grands domaines de contenu. Intitulé «*Applications*», le dernier chapitre mesure les objections à la rédaction d'une politique d'acquisition et vérifie la distinction entre la sélection et l'acquisition auprès de l'Établissement public de la Bibliothèque de France, devenu la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque publique d'information et du service technique des bibliothèques de la Ville de Paris.

La rédaction d'une politique d'acquisition suppose des connaissances préalables: celle des collections existantes et du public. Dans la section quatre, on propose

des pistes de travail qui permettront de connaître d'abord la population concernée, la structure et l'environnement de la collectivité, les pratiques du public actuel et les usages recherchés. On aborde ensuite la vaste question des méthodes d'analyse des collections, et Calenge expose brièvement des techniques: analyse globale du fonds; analyse de la part récente du fonds; analyse qualitative; analyse des usages du fonds. Chaque description est émaillée de citations ou de références aux auteurs d'éléments marquants dans le domaine.

Dans la section cinq, on propose des moyens d'établir un langage commun à l'usage des intervenants dans le domaine des acquisitions. Ainsi, une échelle de repères permet de définir le niveau de complexité de lecture; une autre, tel le *Conspectus*, mis au point par le Research Libraries Group, a pour objet les niveaux de collection; d'autres visent à mesurer la quantité: nombre minimal ou optimal de documents; taux de renouvellement optimal; répartitions de contenus. Les propositions, nombreuses et diversifiées, constituent des introductions éclairantes et des guides assistés de sources bibliographiques.

Enfin, la sixième section explore les questions spécifiques concernant les fonds patrimoniaux, les fonds locaux, les fonds anciens et les fonds spécialisés.

La troisième partie du volume traite des sources, des outils et des procédures liés aux acquisitions. L'auteur analyse d'abord la situation éditoriale française et constate que malgré une concentration accrue des éditeurs au cours des dernières années, ceux-ci demeurent nombreux tandis que le nombre de titres publiés continue de progresser. Cependant, les tirages régressent et la durée de vie des titres diminue, ce qui oblige les bibliothèques à procéder rapidement aux acquisitions. La situation est encore plus critique pour les disques compacts, dont cinq cents nouveaux titres apparaissent sur le marché chaque mois et deviennent difficiles à trouver après trois mois ou parfois moins.

Après avoir décrit l'environnement éditorial, Calenge énumère les sources intellectuelles permettant de procéder aux acquisitions courantes, rétrospectives et à la demande. Il donne aussi des exemples

d'analyse pour la vérification de disponibilité de titres demandés qui permettent d'évaluer l'efficacité des sources bibliographiques et traite des fournisseurs, des dons et legs et des «acquisitions temporaires» comme les dépôts et les prêts entre bibliothèques. La question des ressources budgétaires, trop souvent étrangère à la politique d'acquisition, selon l'auteur, vient clore cette section.

La description des «*outils et procédures*» livre les différentes étapes des acquisitions, non en qualité de modèles mais plutôt de sources de réflexion sur les pratiques quotidiennes. Encore ici, des tableaux présentent une grille d'objectifs des acquisitions, une fiche comme outil de liaison dans le processus, le circuit d'une demande, une liste des informations cumulatives dans le processus d'acquisition, un exemple de processus informatisé et un modèle conceptuel de communication.

La quatrième partie est consacrée à la variété des supports et des types de documents, puis aux pratiques des usagers. Peut-on multiplier les supports dans un même domaine sans compromettre la cohérence des collections? Calenge propose de raisonner à partir d'un fonds de livres, complété de périodiques, à cause de leur usage généralisé et de leur couverture la plus exhaustive des champs du savoir, puis de poser un certain nombre de questions avant d'acquérir un nouveau support ou type de document. Il passe ensuite en revue les supports les plus répandus: phonogrammes, vidéogrammes, estampes, photos, diapositives, cartes et plans, logiciels, bases de données en ligne, supports optiques numériques et traite de la question complexe des périodiques. Un dernier chapitre présente, avec «*l'écrit dans tous ses états*», des réflexions au sujet d'une dizaine de formes adoptées par l'écrit, comme les livres au format de poche, les livres en gros caractères, les éditions critiques, les ouvrages en braille, les tirés à part, etc.

Dans la seconde section, intitulée «*Le poids des pratiques des usagers sur les acquisitions*», Calenge examine l'influence des secteurs d'usage de la bibliothèque sur la politique d'acquisition. Après avoir considéré les livres pour enfants, il décrit la réorganisation récente des secteurs d'usage dans les bibliothèques fran-

çaises, traite ensuite des collections de référence, dont la définition, on en conviendra, repose sur des jugements de valeur, et propose un mode de coordination des nouveautés et des demandes avec la politique d'acquisition.

La cinquième partie, ayant pour titre, «*La bibliothèque, un système complexe*», rassemble des questions diverses. D'abord, les liens entre le traitement documentaire et les acquisitions sont analysés brièvement. Puis, quelques pages instructives sont consacrées au nombre d'exemplaires qu'il faut acquérir. Il est question ensuite de «*désherbage*» et d'«*analyse de la fraîcheur*». La méthode mise au point au Centre Georges-Pompidou à partir d'une technique américaine est présentée avec ses règles appliquées par classe Dewey.

La section suivante traite des acquisitions dans le contexte des réseaux documentaires. Après s'être penché sur les principes de constitution d'un fonds de base à l'usage de petites bibliothèques dans un réseau départemental, l'auteur considère les expériences de coopération générale des bibliothèques en matière d'acquisition et formule ensuite sept «*propositions élémentaires*» qui assureront une base solide à la coopération. Un bref survol de l'organisation en réseau des universités vient compléter cette incursion.

La dernière partie de l'ouvrage traite du contrôle et de l'évaluation des acquisitions. Calenge propose quelques indicateurs pour évaluer les acquisitions: indicateurs externes liés à la production documentaire, indicateurs internes permettant de vérifier les objectifs de la collection, de l'efficacité du circuit des acquisitions ou la pertinence des titres. L'examen de la perspective d'utilisation d'indicateurs nationaux proposés par la Direction du livre et de la lecture vient clore l'exposé.

La dernière section, intitulée «*Prospectives*», rappelle les contraintes imposées par la crise économique qui frappe les bibliothèques et ouvre des pistes pour une «*veille documentaire*», expression utilisée par référence à la veille technologique. En conclusion, l'auteur rappelle quelques principes fondamentaux et souhaite avoir contribué «*à l'élaboration d'une réflexion théorique et formalisée, ébauche d'une praxis du métier de bibliothécaire*».

Une bibliographie thématique vient compléter l'ensemble.

De toute évidence, *Les Politiques d'acquisition* est un ouvrage majeur, qui répond à de pressants besoins car la documentation en langue française dans le domaine des acquisitions n'est guère abondante. Bertrand Calenge livre une synthèse des principes reconnus dans le domaine, rappelle les expériences les plus significatives et propose des méthodes de travail. Son exposé oscille constamment entre les énoncés théoriques et les techniques et certains lecteurs pourront s'en trouver agacés. L'ouvrage embrasse trop, diraient certains, et il étire donc mal. Pourtant, il est heureux de disposer, à la place d'un fouillis d'articles sur le sujet, d'un ouvrage de synthèse de cette nature, qui montre le chemin, ouvre des pistes et permet, à partir des indications bibliographiques, de poursuivre un nécessaire travail d'approfondissement.

Rédigé dans une perspective résolument française, l'ouvrage fait un accueil généreux à la documentation américaine ou québécoise. Tous les lecteurs qui sont familiers avec le domaine des acquisitions et avec les théories qui s'y rattachent constateront que l'auteur, loin de faire table rase, réserve aux véritables classiques la part qu'ils méritent. Les articles les plus récents sur le sujet font aussi l'objet de citations lorsque leur apport s'avère marquant.

La table des matières, suffisamment détaillée et explicite, adopte un ordre logique, avec une distribution séquentielle des opérations à laquelle on adhère volontiers. Mais comment ne pas déplorer qu'un ouvrage de cette envergure, qui fait partie de la célèbre collection *Bibliothèques* du Cercle de la Librairie, joyau de la documentation française en bibliothéconomie, ne soit pas doté d'un index offrant un accès rapide et précis aux notions principales?

*Les Politiques d'acquisition* de Bertrand Calenge s'impose par ses qualités et sa richesse comme un outil majeur et un ouvrage de référence à l'usage des professeurs, des étudiants et de tous ceux qui exercent l'«*art*» des acquisitions.

Claude Fournier  
Bibliothèque nationale du Québec